

Cloud Andromède : le projet Orange-Thales est sur les rails

Orange et Thales l'ont dit, ils veulent aller vite, surtout que [la concurrence est rude](#) ! Alors les deux compères, retenus à 50% par l'Etat dans le cadre du projet Andromède, ont annoncé que leur offre commerciale de Cloud Computing sera prête avant la fin 2012.

Le précédent gouvernement a tranché avant les élections : puisque deux candidats s'affrontaient sur Andromède, le plan de développement du Cloud Computing français, la somme allouée a été divisée en deux. Le consortium Orange et Thales va recevoir 75 millions d'euros émanant du Fonds national pour la société numérique (FSN), tout comme le projet du consortium SFR et Bull. Dans les deux cas la Caisse des Dépôts prendra un tiers du capital des sociétés créées pour porter le projet.

Il ne lui manque qu'un nom...

Détenue à 44,4% par Orange, 22,2% par Thales et 33,3% par la Caisse des Dépôts, la nouvelle société issue du consortium Orange-Thales est désormais dirigée par **Patrick Starck**, un ancien dirigeant de CA Technologies. Il ne lui manque qu'un nom commercial... qui « *a priori ne sera pas Andromède* », a indiqué **Pascale Sourisse**, directrice générale de Thales en charge des activités Défense et Sécurité.

Pour autant la nouvelle structure – dont les membres ont signé un protocole d'accord lançant le processus de création de l'entreprise – ne manque pas de s'activer puisque Orange comme Thales ont confirmé que l'offre commerciale sera disponible avant la fin 2012. L'objectif du « *cloud à la française* » : proposer une offre de stockage des données stratégiques des entreprises et des organisations en France, principalement du secteur public pour ce consortium.

Le consortium Orange-Thales ambitionne de créer un millier d'emplois dans les cinq ans à venir et de réaliser un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros. Face à lui, le consortium SFR-Bull, plutôt tourné vers les PME, ne s'est pas engagé sur un chiffre d'affaires, mais devrait créer 400 emplois.